

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ÉCHO DE LA FRANCE.

LA PHILOSOPHIE.

(Voir pages 115, 143 et 240.)

Aristote disait autrefois que Dieu, qui est le souverain bien de l'intelligence, est aussi le souverain bien du cœur, et qu'ainsi il attire le monde, il est le moteur immobile du monde. Aristote ne faisait qu'exprimer par là, avec sa profondeur ordinaire, cet attrait supérieur de la philosophie. Puisque Dieu, comme nous l'avons vu, est au fond de toutes les questions philosophiques, et que Dieu, en même temps qu'il est la suprême vérité, est aussi la suprême beauté : comment les questions qui impliquent Dieu ne nous raviraient-elles pas ? C'est pourquoi toutes les grandes questions que la philosophie étudie, tout homme, implicitement ou explicitement, les conçoit, se les pose, et y cherche une solution. Pour s'en défendre, il faudrait éteindre sa raison, étouffer son cœur, abaisser, sans partage, comme hélas ! il arrive trop souvent, son regard vers la terre.

Mais ce n'est pas Dieu seulement, c'est l'homme lui-même, qui, par cela seul qu'il a été fait à la

ressemblance de Dieu, est aussi pour l'homme un sujet d'études d'un attrait souverain. La sagesse des vieux âges avait écrit ces mots sur le seuil de ses temples : connais-toi toi-même. Comment en effet ne pas être curieux et charmé de savoir qui l'on est, d'où l'on vient, où l'on va ? Quel est en nous ce principe si profond et si actif de la pensée, de la volonté, de l'amour ? Est-ce une âme spirituelle, libre, immortelle, et qu'y a-t-il dans les profondeurs de cette âme, image de Dieu même ? Quelles sont les lois qui la gouvernent ? Quelle en sera la destinée ? Ou bien, ne suis-je qu'un assemblage d'organes plus ou moins délicats ou grossiers, et, l'organisme brisé, tout mon être périrait-il ?

En ce monde, au milieu duquel nous sommes plongés, faut-il aussi nous résigner à le regarder sans le comprendre ? D'où vient-il ? Comment annonce-t-il la gloire de son auteur ? Quels vestiges Dieu a-t-il laissés de lui-même ? Il y a là des questions générales, que les

sciences cosmologiques n'étudient pas assez, mais que la curiosité, ou plutôt que la raison humaine réclame nécessairement, parce que sans elles la science est incomplète et n'a pas son couronnement.

Tel est l'attrait des questions philosophiques : aussi, en vain on voudrait les supprimer, elles reviennent toujours solliciter en nous ce goût profond, cette faim sublime de la vérité et de la beauté suprême, qui est le glorieux apanage de la nature humaine. Pour s'en défendre, je l'ai dit, il faudrait ramener violemment en bas, dans les régions inéclairées, ce regard que l'esprit humain veut porter en haut, du côté de la lumière. Il ne faudrait pas seulement abaisser sa raison, il faudrait étouffer en soi le besoin d'aimer et d'admirer, et comprimer ces élans généreux qui entraînent malgré lui le cœur de l'homme vers la souveraine beauté, dont il porte en lui l'immortelle idée, l'impérissable désir. Ce n'est pas tout, il faudrait encore éteindre sa conscience ; car il n'y a pas seulement en nous le sens rationnel ou le sens du vrai, et le sens esthétique ou le sens du beau ; il y a encore le sens moral ou le sens du bien ; et c'est là une troisième et invincible aspiration vers Dieu, qui est le souverain bien, comme il est la suprême vérité, et la suprême beauté. "Celui qui voudrait," dit un savant théologien contemporain, "arracher du cœur humain ce triple sens que Dieu même y a mis, et qui naît de ce général et invincible attrait du désirable et de l'intelligible, qui ne quitte jamais l'âme, celui-là mutilerait la nature humaine et lui ôterait son plus essentiel élément." (P. Perronc, *Prælect. theol.*, t. II, p. 1330).

Oui, quand la grandeur et la beauté des vérités philosophiques

ne solliciterait pas si puissamment l'intelligence et le cœur de l'homme, leur nécessité morale les ramènerait encore ; le cri de la conscience humaine les rappellerait toujours. Et c'est ici que se découvre un autre caractère de la philosophie, le côté pratique après le côté théorique. Certes, s'il y a une question pratique au monde, c'est bien la question du devoir. Toute une partie de la philosophie roule sur cette question ; la morale en trace les lois, comme la logique trace celles de la pensée. Ou plutôt, toute la philosophie aboutit là : toutes les études spéculatives ont pour conclusion cette grande science du devoir, qui est la science de la vie même.

On se fait donc une grande illusion, quand on se représente la philosophie comme une science d'abstractions, et les philosophes comme des rêveurs occupés à tourmenter des chimères. Rien n'est plus pratique et plus nécessaire à la vie humaine que la vraie philosophie. Les esprits superficiels ne voient que le milieu extérieur où se déploie la vie, où s'agite la société ; ils ne savent pas que les assises de toutes choses sont invisibles et cachées dans la région profonde des idées, dans le monde de l'intelligible.

Tout ce qui se voit porte sur ce qui ne se voit pas, mais se conçoit et s'éclaire par la raison, flambeau de l'homme : tout ce qui passe pose sur l'immuable ; tout ce qui est contingent s'appuie sur l'absolu. La vie privée et la vie publique, les familles et les États, le droit, les lois, les mœurs, la religion elle-même, toutes les grandes choses en un mot qui intéressent l'humanité, ont leur fondement dans ces vérités éternelles que la philosophie recherche et découvre. Il en est si bien ainsi, que quand ces

vérités fondamentales, la personnalité divine, la création, la providence, la spiritualité de l'âme, la liberté de l'homme, la loi du devoir, la distinction de la vertu et du vice, du mérite et du démérite, la destinée immortelle de l'humanité, toutes ces croyances en un mot sans lesquelles il n'y a plus aucune religion ni aucune société possibles, parce que sans elles il ne peut y avoir de vraie morale ni publique ni privée, quand tout cela est en oubli ou en péril dans un siècle, tout chancelle, tout l'ordre social est ébranlé sur ses bases.

Gardons-nous donc de l'erreur vulgaire, qui ne voyant dans la philosophie que le côté spéculatif, la considère comme une science sans application possible aux choses réelles; et n'oublions pas que les spéculations philosophiques non-seulement ouvrent à l'intelligence les plus vastes horizons, les plus attrayantes perspectives, le monde le plus lumineux et le plus beau, mais encore qu'elles ont un côté éminemment pratique et nécessaire, puisque, sans elles, la raison des devoirs et la règle de la vie étant méconnues, toute la vie humaine flotterait, confuse et incertaine. Non, la philosophie n'est pas cette science abstraite et purement spéculative dont Bossuet a dit : "Malheur à la connaissance "stérile qui ne se tourne pas à "aimer, et se trahit elle-même!" La philosophie, comme l'antiquité l'avait conçue, et comme un enseignement grave et sérieux doit la présenter toujours, la philosophie, l'objet de la philosophie, c'est la sagesse, et la sagesse c'est tout à la fois la recherche du vrai et la pratique du bien¹.

¹ Je suis aise de citer ici un passage d'Aristote, qui résume tout ce chapitre : il suffit à montrer tout ce que Dieu avait mis de lumière dans ces grands esprits de la

DIGNITÉ DE LA PHILOSOPHIE CONSIDÉRÉE DANS LA CERTITUDE QU'ELLE DONNE A L'ESPRIT HUMAIN.

Ces grandes vérités que l'humanité croit, dont l'humanité vit, Dieu, l'âme, la liberté morale, le devoir, le mérite et le démérite, la providence; ces vérités qui sont les bases de toute société et de toute religion, la philosophie les éclaire, les affermit dans les esprits, les défend contre l'im-

philosophie antique, et comment il n'a jamais cessé de se rendre témoignage à lui-même dans l'humanité, selon l'expression de l'Apôtre.—Après avoir développé ses idées sur l'ensemble du monde, Aristote ajoute : "Il nous reste à parler sommairement de la carse qui contient et gouverne l'ensemble... Une antique tradition, répandue par nos pères, nous apprend que toute chose vient de Dieu et par Dieu, qu'aucune nature ne se suffit et ne subsiste que par son secours... Dieu est, en effet, conservateur et père de tout ce qui est dans le monde, et il opère en tout ce qui s'opère, non comme un ouvrier qui travaille et se fatigue, mais comme une vertu toute puissante qui agit." (*De Mundo*, VI.)

Il faut savoir de Dieu que sa force est irrésistible, sa beauté accomplie, sa vie immortelle, sa vertu souveraine, et qu'invisible à toute nature mortelle il est visible par ses œuvres. Et certes tous les mouvements et tous les êtres qui sont dans l'air, sur la terre, dans les eaux, sont réellement les œuvres du Dieu qui contient l'univers. (*Ibid.*)

Dieu est notre loi immuable, loi qu'on ne saurait changer ni corriger, loi plus sainte et meilleure que les lois écrites sur nos tables. Gouvernant tout par une activité incessante et une inflexible harmonie, il dirige et ordonne tout l'ensemble de l'univers, terre et ciel, et se répand dans tous les êtres. (*Ibid.*, VII.)

Il est Un, mais il a plusieurs noms qui lui viennent de ces diverses opérations sur le monde. Ne semble-t-il pas que quand nous l'appelons à la fois *Zen* et *Dia* nous voulons dire Celui par lequel nous vivons? (*Ibid.*)

Tous ces noms signifient Dieu seul, comme le remarque le noble Platon. Dieu donc, d'après l'antique tradition, est le principe, la fin et le milieu de tout ce qui est, et traverse toute nature en ligne droite (montrant à toute chose sa droite voie), toujours suivie de la justice vengeresse des transgresseurs de cette ligne divine; justice que doit posséder quiconque veut arriver, dans l'avenir, à la béatitude, et quiconque veut être heureux dès maintenant. (*Ibid.*)

Enfin, s'il est vrai que le bonheur est la vertu en acte, c'est surtout l'acte de la plus haute vertu : c'est surtout l'acte de ce qu'il y a de meilleur dans l'homme. Que ce meilleur soit l'intellect ou tout autre principe, qui par nature, doit régner dans l'homme,

piété et l'immoralité qui les attaque, les démontre avec certitude, les maintient invinciblement parmi les croyances des hommes.

C'est là sa mission propre et l'éminent service qu'elle rend.

Si la philosophie n'avait point, je ne dis pas en tout, mais au moins sur les questions capitales et fondamentales, cette puissance d'établir l'esprit humain dans la certitude, si en fin de compte elle ne nous assurait de rien, on pourrait affirmer alors qu'en effet la philosophie, comme le disait Pascal, ne vaut pas une heure de peine, et il serait plus que superflu de l'enseigner aux jeunes gens.

Mais il n'en est pas ainsi : la raison de l'homme est capable de saisir et de posséder le vrai : et la philosophie, digne de ce nom, comme le disait saint Augustin, malgré des défaillances toujours possibles et des limites bientôt rencontrées, nous donne au moins sur les grandes vérités qu'elle peut atteindre, des convictions sûres d'elles mêmes, et met l'esprit humain dans une possession certaine, lumineuse, invincible, des croyances fondamentales ; et voilà pourquoi la philosophie mérite d'être comptée au rang des plus nobles et des plus nécessaires études.

et qui possède en soi la lumière du divin et du bien : que ce meilleur soit le divin lui-même, ou ce qu'il y a dans l'homme de plus divin, en tout cas c'est l'acte de ce principe, agissant selon sa propre vertu, qui doit être le bonheur parfait. Nous avons déjà dit que cet acte, c'est la contemplation...

Mais une telle vie est supérieure à la vie de l'homme ; ce n'est pas en tant qu'homme que l'homme vivra ainsi ; mais en tant qu'un principe divin vit en lui. Et autant ce principe diffère de ce composé qui est l'homme, autant son acte l'emportera sur l'acte de toute autre vertu. Si l'intellect est divin relativement à l'homme, la vie selon son acte sera divine relativement à la vie humaine. Il faut donc, selon l'exhortation des sages, que l'homme apprenne à sortir de l'homme, à ne rien sentir de mortel, mais à vivre d'immortalité, c'est-à-dire de la vie du principe supérieur qui vit en lui."

En toute chose, en toute science, en toute affaire, la certitude est le besoin, le bonheur de l'esprit humain. Tout homme quel qu'il soit, aime à sentir qu'il est dans le vrai, que sa conviction repose sur une base solide. Nul n'est heureux ni tranquille sans cette assurance. La suspension du doute, dit Fénelon, l'incertitude en toute chose grave, est un supplice ; mais quand on sait qu'on ne se trompe pas, et qu'il ne reste aucun doute, on se repose avec bonheur dans cette sécurité et cette lumière.

S'il n'y a pas de plus douloureux sentiments que l'incertitude, s'il est toujours si pénible de se dire : Que penser ? que faire ? que répondre ?... il n'y a pas non plus de spectacle plus douloureux que celui des incertitudes de la raison sur ces grandes vérités nécessaires, qui sont le fond de toutes choses. On a vu l'infortuné Jouffroi passer les nuits à se promener, anxieux, dans sa chambre solitaire, pousser des cris, et se frapper le front dans le désespoir et l'horreur du doute, dont l'abîme s'ouvrait à ses pieds.

L'incertitude, surtout à l'endroit de ces vérités primordiales et capitales d'où dépend tout ici-bas, sur lesquelles porte la vie humaine, "et sans lesquelles, dit quelque part "M. Cousin, l'homme n'est pas un "homme, et la société n'est qu'un "chaos," cette incertitude, si les hommes y étaient condamnés, si elle était la destinée de l'intelligence et de la raison humaine, je ne crois pas qu'on puisse imaginer une plus misérable condition.

N'être sûr de rien en ce monde ! ne pas savoir, au fond à quoi s'en tenir, ni sur soi ni sur aucune chose ! ne pas pouvoir se dire si ces idées, qui sont notre seule lumière naturelle, nous montrent des réalités ou des chimères ! si nous ne sommes pas dans cette vie com-

me dans un mauvais rêve! si tout n'est pas pour nous apparences trompeuses, perpétuelle hallucination! Dieu! la conscience, le devoir, la vertu, le bien, le mal, la vie, la mort, l'immortalité, la récompense et le châtement, ne rien savoir de tout cela, ne rien croire! Voir toutes ces vérités s'échapper une à une, et s'évanouir, la terre comme manquer sous nos pas, le ciel fuir sur nos têtes, et la vie tomber dans le vide! Cette condition je le répète, si elle était fatalement la nôtre, serait affreuse.

Mais heureusement cela n'est pas. Le supposer serait un blasphème contre le Créateur, et tout à la fois la plus profonde injure qui se puisse faire à l'humanité: ce serait une révolte absurde et impuissante contre ce sens commun, que Bossuet nomme le grand maître de la vie humaine, lequel réduit tout sceptique, quel qu'il soit, à ne pouvoir douter de tout, malgré tous ses efforts pour se mettre dans un vrai doute.

Mais si la certitude est un besoin, un bonheur pour l'homme, elle est aussi une dignité. La vraie dignité de l'esprit humain est là. Et ce n'est pas une dignité vaine, c'est une dignité nécessaire. Aussi, quoi de plus abaissé que ceux qui érigent en système, en force, leur faiblesse, et font du scepticisme comme leur état, se démentant eux-mêmes à chaque heure du jour?

Et cependant il y a des hommes qui sont là! qui ont affirmé cette effroyable défaillance de l'intelligence humaine, et ce qui est plus étrange, qui en ont triomphé, et prétendu voir là le dernier mot et la plus haute puissance de la raison! Ils ont essayé de forger je ne sais quelle science qui aboutit là, qui conclut à cela, criant hautement à l'homme *qu'il faut savoir*

se passer de vérité et de certitude, que la science définitive, le dernier état de la science, est le scepticisme.

Ils ont mis la force et l'orgueil de la raison dans ce qui en serait la plus misérable faiblesse et l'irremédiable abaissement! Fénelon disait avec raison de ces hommes, qu'ils sont "une secte, non de philosophes mais de menteurs." Et je l'ajouterai, des plus malheureux menteurs qui se puisse rencontrer, et en même temps des plus hautains, les plus fiers de cette raison qu'ils traînent dans la boue. Car enfin si cet état de ballotage, d'incertitude et d'ignorance, décoré par eux du nom de science et de philosophie, était le terme fatal de toutes nos recherches, de tous nos labeurs et de toute notre vie, rien ne serait tout à la fois plus douloureux et plus abject que la vie humaine. Et voilà ce qu'il veulent nous imposer.

Mais grâces immortelles en soient rendues à Dieu notre Créateur et notre Père, non, pour le bonheur et l'honneur de l'humanité, il n'en est pas de la sorte, nous ne sommes pas condamnés au doute. L'esprit humain ne pose pas sur le vide. Dieu n'a pas donné à l'homme des facultés menteuses, contradictoires, incapables d'atteindre leur objet. La raison a ses limites sans doute, mais elle a aussi sa force, qui vient de Dieu, et si elle n'atteint pas toujours la certitude, elle n'est pas impuissante à l'atteindre jamais.

Nous accordons volontiers à ces tristes adversaires que notre raison a des bornes, et nous traiterons nous-mêmes plus bas, spécialement, *des causes de nos erreurs*: c'est là un point, selon nous, d'une très-grande importance pour la discipline générale de l'esprit et l'enseignement sérieux d'une saine philosophie. Mais de ce que la

raison ne peut pas tout, nous ne concluons pas qu'elle ne puisse rien. De ce que nous nous trompons quelquefois, souvent même, nous ne concluons pas que nous nous trompons nécessairement et toujours. Non, nous pouvons toujours être humbles et attentifs; nous pouvons toujours discerner la limite où la prudence commande à tout esprit sage de s'arrêter, de suspendre son jugement, de ne pas juger témérairement.

Certes, il est glorieux à l'Église d'avoir toujours, à l'encontre de tous ceux qui, en dehors d'elle, ont insulté la Providence divine et la raison humaine, et de ceux-là mêmes qui dans son sein, pour exalter d'autant plus la foi, niaient les prérogatives de l'esprit humain, il est glorieux à l'Église d'avoir toujours maintenu et défendu la dignité, la puissance et les droits de la raison, en même temps qu'elle a toujours rappelé à la rai-

son et à la philosophie leurs limites et leurs devoirs.

Mais enfin, y a-t-il donc en nous cette noble et sublime faculté de saisir le vrai et de le démontrer avec certitude? Sommes-nous absolument assurés des principes premiers de la raison, et pouvons-nous nous fier, avec une vraie sécurité, à cette lumière, quand elle brille à notre esprit dans toute la clarté de son évidence?

Je me bornerai à exposer sur ce point capital l'enseignement de l'Église et la doctrine de deux grands docteurs chrétiens, qui furent tout à la fois de grands génies philosophiques et théologiques, saint Thomas et saint Augustin.

† FÉLIX.

Evêque d'Orléans.

(A continuer.)

—*Le Correspondant.*

VALENTINE.

NOUVELLE.

(Voir pages 87, 122, 148, 171, 207, 236 et 269.)

III

Paul ne tarda pas plus de trois mois à avoir une affaire. Il rencontra dans le monde un vieux monsieur qui s'était avisé de chercher chicane à un voisin. Ce vieux monsieur était très aimable, très-honorable, mais il s'ennuyait un peu, ayant, depuis quelques années, perdu sa femme, qu'il adorait.

Dans les cas extrêmes, les remèdes héroïques sont les meilleurs, et il s'était fourré peu à peu dans la tête la folle idée d'avoir un procès, afin de savoir ce que c'est. Paul se trouva là bien à point. N'étant pas excessivement occupé et absorbé par d'autres causes, il put écouter son client tout à son aise, multiplier les conférences, suivre l'affaire et lui donner une certaine impor-

tance. Paul travailla consciencieusement son plaidoyer. Il regrettait bien un peu que la question soulevée ne fut pas plus grave. Mais les jeunes avocats ne peuvent espérer l'heureuse chance d'avoir à défendre d'intéressants clients ayant tué père et mère. Son œuvre finie, l'excellente madame de la Fosse voulut l'entendre, le colonel aussi, et Paul leur lut, non sans une certaine complaisance, de belles phrases qui se succédaient en bon ordre, mélodieuses comme des musiques de régiment, et entremêlées d'interrogations foudroyantes, de comparaisons neuves et hardies. Madame de la Fosse était bien heureuse.

— Quel malheur, dit-elle, quel malheur que Valentine ne soit pas là.

— Oh ! qu'elle ne vienne pas à l'audience ! s'écria Paul. Je serais trop ému devant elle. Je n'oserais parler.

— Et moi, irai-je ? demanda la bonne mère avec un regard qui était une prière.

Mais Paul supplia sa mère de s'abstenir.

— Si j'échouais ! dit-il.

— Ah ! mon fils ! répondit-elle avec un geste de dénégation très-prononcé.

Cependant elle n'insista pas, ne voulant pas, par sa présence, risquer d'enlever à Paul une partie de ses moyens.

M. de la Fosse ne disait rien. Il trouvait le plaidoyer un peu long, et crut même devoir faire une petite observation à ce sujet.

— Ah ! mon père, dit Paul en se récriant, mon client le trouve beaucoup trop court.

— Vraiment ! C'est peut-être moi qui ai tort. Je n'entends rien à pareille matière.

Valentine, de même que madame de la Fosse, aurait bien désiré

assister aux débuts de Paul, mais elle se rendit aux bonnes raisons que celui-ci lui donna pour ne pas le faire. Quoiqu'il fût un peu novice en fait de travail, Paul sentait d'instinct l'immense différence qui existe entre lui et l'amour. Parfois même, malgré tout son zèle, il s'ennuyait profondément en feuilletant ses livres de droit et ses dossiers. Le travail, c'est la nourriture et l'apaisement de l'esprit ; mais il ne s'accomplit jamais très bien quand le cœur est toujours à s'agiter et à troubler son compagnon.

Paul n'exigea cependant pas que son premier duel avec la renommée eût lieu absolument sans témoins, et il fut convenu que les deux familles seraient représentées par M. de la Fosse et M. du Breuil.

Le grand jour arriva.

Au bout d'une heure d'audition attentive, M. du Breuil ne put s'empêcher de dire en lui-même :

— C'est un peu long.

Paul, en effet, avait fait bonne mesure.

Le président ne tarda pas à lancer d'une voix polie ces mots terribles :

— Avocat, ne pourriez-vous abréger ?

Le défenseur de la partie adverse prit prétexte de ces mots pour étendre ses deux bras sur l'appui en bois vulgairement appelé la barre, et pour poser sa tête dessus comme un homme auquel il est permis de s'endormir.

Le client de Paul, seul, était très-content, parce qu'on parlait longtemps de lui.

M. de la Fosse écoutait très-assidûment. Il se tournait par moments vers M. du Breuil, pour lui faire remarquer les filons d'or qui brillaient parfois sous une prolixité encombrante.

Enfin Paul s'arrêta.

Son adversaire, nommé M.

Brière, était un vieil avocat très-fin, très-caustique, et qui n'avait aucun intérêt à encourager les rivalités naissantes.

—Vous avez la parole, dit le président en le regardant.

L'avocat ne bougea pas.

—Maître Brière! répéta le magistrat d'une voix plus haute.

Maître Brière fit mine de se réveiller en sursaut, se leva, se frotta les yeux et s'écria :

—Mille pardons! Je dormais. C'est, je crois, excusable.

Paul lui jeta un regard irrité. Ses conférences de stagiaire, ses visites au palais de justice de Paris, où il écoutait de préférences les orateurs les plus illustres, n'avaient pu le familiariser avec tous les moyens extra-parlementaires que le barreau emploie quelquefois.

Paul, du reste, ne perdit pas son procès; il ne le gagna pas non plus, il est vrai. Les deux parties furent renvoyées dos à dos, dépens compensés. Paul obtint ce qu'on est convenu d'appeler un succès d'estime, terme poli sous lequel on enterre froidement les pâles triomphateurs, sans les louer, sans les critiquer, sans les soumettre à la discussion qui, quoi qu'on en dise, donne la vie. Son client fut enchanté et ne jugea pas à propos de pousser l'aventure plus loin. Il avait fait parler de lui, il s'était montré, il avait molesté un ancien ami: c'était bien quelque chose. Il apporta en grande pompe un billet de cent francs à son jeune défenseur, et madame de la Fosse fit présent à son fils d'un beau coffret d'ébène pour encaisser ses recettes.

IV

Les quatre grands bals réglementaires de la Préfecture touchaient à leur fin. M. du Breuil, pour distraire sa fille de sa réclusion à

la campagne, lui proposa de la conduire au dernier. Elle accepta. Paul fut prévenu et se fit une fête d'y assister. Mais quand il vint saluer mademoiselle du Breuil, il fut pris d'un serrement de cœur en même temps que d'un éblouissement. Elle était si belle! Tant de personnes l'admiraient! Ses épaules deminues, qu'il n'avait jamais que devinées, se montraient pures et délicatement harmonieuses dans leurs suaves contours. Lorsque Valentine marchait, le bout de son petit pied chaussé de satin blanc paraissait sous sa robe comme une chaste provocation. Longue, un peu traînante, cette robe l'enveloppait, l'étreignait, la cachait, la divulguait, serrait sans le gêner un corsage accompli, puis descendait en plis réguliers, comme un vêtement composé de blanches et presque transparentes vapeurs. Paul aurait souhaité emporter Valentine dans une solitude, dans un ciel, ou traverser orgueilleusement la foule avec elle, en criant: c'est ma femme. Mais un courant glacé vint refroidir cette vivacité d'impressions: Paul n'oublia pas que ses engagements avec Valentine devaient rester secrets, et poussa le scrupule jusqu'à s'éloigner d'elle assez promptement pour que la clairvoyance la plus attentive ne fût pas éveillée. Valentine s'aperçut bien vite de cette réserve. Elle la comprit, elle en fut touchée. Elle ne réclamait, d'ailleurs, ni assiduités, ni hommages publics. Libre et gracieuse dans ses mouvements, dans sa démarche, accordant une attention polie à tout ce qui se passait autour d'elle, elle ne s'occupait en réalité que de Paul; elle avait cette expression calme, sereine, un peu émue qui est le rayonnement d'un contentement intérieur. Paul était là, cela suffisait à la jeune fille.

—C'est donc une gageure? dit

M. du Breuil à Paul vers minuit. Vous n'invitez donc pas ma fille à danser ?

—Elle ne manque pas de danseurs, répliqua Paul d'un ton aigre-doux.

Ces futurs gendre et beau-père, anticipant sur l'avenir, laissaient quelquefois paraître une légère propension à se disputer. Néanmoins, la remarque de Paul ne déplut pas au père de Valentine.

—Espérez-vous, reprit-il avec un sourire aimable, que ma fille resterait sur sa chaise ? Vous mériteriez qu'elle vous fit attendre jusqu'à six heures du matin.

Le sort semblait se complaire à rendre Paul mal à l'aise ce jour-là. Il commençait à peine un quadrille avec Valentine lorsqu'il vit maître Brière qui le regardait d'un air sardonique. Paul tressaillit. La jeune fille jeta un coup d'œil du côté de l'avocat.

—C'est votre adversaire ? dit-elle.

Oui. Je le hais. Nè parlons pas de lui, je vous prie.

Valentine garda un instant le silence.

—Vous avez tort, reprit-elle gravement. Cet homme ne vous déteste certainement pas. Il vous a combattu comme obstacle, non comme ennemi. Quand il s'agit d'intérêts, la sympathie et la haine n'existent pas. Les faibles, seuls, demeurent dans l'ombre pour maudire ; les forts se saluent lorsque les hostilités ont cessé. N'irez-vous pas saluer M. Brière ?

—Moi ! Jamais !

—Et si je vous en priais ?

—Ah ! Valentine, ce serait me dire que je vous appartiens.

—Je le croyais.

Paul n'eut pas besoin d'annoncer qu'il obéirait à ce désir. Sa physionomie parlait pour lui. Par une intuition rapide, il comprit combien ce langage sensé de Valentine

indiquait une tendresse forte, sage, fidèle, bonne conseillère. Il devina que la pensée de la jeune fille ne le quittait pas, qu'elle l'encourageait, se mûrissait déjà pour pouvoir le guider, que leurs deux existences étaient dès à présent liées, sinon par le fait, au moins par une communauté d'espérances. Cette certitude remplit de joie son cœur, jusqu' alors hésitant et troublé. Il causa et dansa avec animation, l'œil rayonnant. Valentine et lui parlèrent du Breuil, du Fayon, de leurs promenades, du plaisir qu'ils auraient à s'y retrouver. Ce quadrille passa comme un beau rêve, magnifiquement couronné par la sensation vive comme un éclair et délicieuse comme un baiser qu'éprouva Paul quand la jeune fille, qu'il avait ramenée à sa place, oublia un instant ses doigts dans les siens et les pressa légèrement avant de s'en séparer.

—Eh ! bonsoir, mon cher confrère, dit-il à M. Brière, d'un air cordial et radieux. Comment vous portez-vous ? Vous ne dormez donc pas ?

L'avocat salua froidement.

—Ah ! c'est juste, reprit gaiement Paul, vous ne dormez que quand je parle. Mais je songe à vous ménager un nouveau triomphe. La première fois que je plaiderai contre vous, dès que vous prendrez la parole, je m'évanouirai. Avez-vous déjà employé ce procédé ?

Maître Brière se voyait entouré de rieurs qui, cette fois, n'étaient pas de son côté. Il fit bonne contenance et donna à Paul une chaude poignée de main.

—Ce garçon est solide, pensa-t-il ensuite ; il faudra que je m'en fasse un ami.

Non, Paul n'était malheureusement pas très-solide ; mais il avait de la bonne volonté.

Frédéric Mallet, c'est différent. Voilà véritablement un homme solide et carré par la base. Il vint à ce bal vers une heure et demie du matin, comme quelqu'un qui ne se prodigue pas. Le préfet fronça un peu le sourcil en remarquant la mise négligée de Frédéric, vêtu tout en noir, cravate et gilet compris, et cherchant ses gants dans sa poche. Mais ce jeune homme, comme toujours, savait parfaitement ce qu'il faisait. Son sans gêne rappelait si on était tenté de l'oublier, qu'il disposait par ses tenants et aboutissants de sept ou huit cents voix aux élections, qu'il était une puissance à ménager, qu'un caprice de sa part à la suite duquel il fermefait, ne fût-ce que quelques jours, son moulin, sa fabrique, ses magasins, ses ateliers, serait suffisant pour causer une crise dans la ville. Aussi le préfet ne parut pas scandalisé de la cravate noire, de l'heure tardive de l'arrivée, et témoigna au contraire beaucoup d'empressement à Frédéric. Celui-ci s'entretint avec le fonctionnaire pendant le temps nécessaire pour mettre un gant, et alla se promener dans les salons.

— Quel miracle de vous voir ici, mademoiselle ! dit-il en saluant Valentine. Si j'avais eu l'espoir de vous y rencontrer, je serais venu dès huit heures et demie.

— Ce n'est pas moi seule qui regrette ce retard, répondit Valentine. Mon père serait charmé de vous voir.

— Un bal ! c'est une rupture complète de ses habitudes.

— En effet. Je ne sais pourtant pas si je suis venue pour faire plaisir à mon père, ou si mon père est venu pour me faire plaisir.

Maître de lui comme à l'ordinaire, Frédéric ne s'attarda pas auprès de Valentine. Il ne voulait

pas mettre le public dans la confiance de ses hommages repoussés. Cependant, il ne put s'empêcher de faire la réflexion qu'avait faite Paul, et de se dire :

— Je serais fier de proclamer que cette femme est la mienne.

Il n'avait pas renoncé à elle assez complètement pour ne pas chercher à connaître son rival préféré. Il espérait que le bal allait lui fournir des indications sans les demander. Mais, malgré sa perspicacité, il lui fut impossible de rien deviner. Valentine dansa encore deux ou trois fois, toujours avec des danseurs différents. Aucun d'eux ne paraissait avoir auprès d'elle des prévenances significatives ou une intimité plus marquée. La jeune fille se retira ensuite avec son père. Frédéric et Paul causaient ensemble dans ce moment, et, en passant devant eux, elle s'inclina. Ce salut s'adressait à l'un aussi bien qu'à l'autre des deux jeunes gens.

— Nous laissons partir mademoiselle du Breuil, dit Frédéric.

Je le regrette autant que vous, répondit Paul spontanément mais du ton le plus naturel.

— Nous n'avons guère été aimables envers elle. Au moins, l'avez-vous fait danser ?

— Oui.

— Souvent ?

— Une fois. Et vous.

— Non, et j'en suis fâché.

Cette conversation était si calme, si banale, si indifférente, que les deux jeunes gens étaient loin de se douter qu'ils avaient chacun un rival sous les yeux. Frédéric commençait à ne plus voir clair dans la conduite de M. du Breuil et de sa fille. On l'avait refusé sous prétexte d'un engagement définitif, et elle ne se mariait pas. Il ne semblait même pas qu'il en fût question pour un avenir pro-

chain. Cependant, Frédéric ne suspectait pas la véracité de M. du Breuil. Qu'était-il donc survenu ? Des empêchements peut-être ; très-certainement, des retards. Le jeune négociant se crut en droit d'espérer encore, d'autant mieux que ses espérances concordaient avec ses impressions actuelles.

— Il est possible, pensa-t-il, que M. du Breuil et sa fille aient réfléchi. Mon offre est de celles qui ne sont pas à dédaigner. A présent qu'ils ont dit non, ils ne peuvent revenir et faire les premiers pas vers moi ; ils attendent.

Cette supposition, fort admissible, raviva la tendresse de Frédéric. Il lui paraissait déjà fort surprenant qu'on eût refusé son alliance. Avec une nature comme

la sienne, ce refus était fait pour piquer son amour-propre et stimuler ses désirs. Il résolut de ne pas renouveler son offre, mais de patienter, de faire naître des occasions de rapprochement, de donner à entendre à M. du Breuil ainsi qu'à Valentine qu'il accueillerait avec bonheur et reconnaissance un changement de résolution.

Paul à la suite de ce bal, rentra chez lui plein de joie et de confiance. A la fin de cette semaine, il alla passer une demi-journée au Breuil, et revint plus épris qu'il ne l'avait jamais été.

Puis les mois s'écoulèrent.

H. AUDEVAL.

A continuer.

L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET LES ACADÉMICIENS.

LE XXXIV^e FAUTEUIL.

(Voir page 184.)

HENRI DE NESMOND—AMELOT.

Henri de Nesmond, d'abord évêque de Montauban, puis archevêque d'Albi et de Toulouse, n'est pas de la taille de son prédécesseur Fléchier. Il fut pourtant un digne prélat, et il eut de la réputation comme orateur. Il était issu d'une noble famille de l'Angoumois, également illustrée dans les armes et la magistrature. Sa naissance,

et surtout ses succès dans la prédication, le conduisirent à l'épiscopat. Comme Fléchier, il sut dans les diocèses infectés d'hérésie qu'il gouverna, ramener à l'Église un grand nombre de protestants, tant par ses instructions que par son zèle charitable et les exemples de sa vie. Sa charité fut surtout sans bornes : tous ses revenus

allaient aux pauvres. Son éloquence, comme on peut en juger par ses *Discours et sermons* publiés après sa mort, avait la simplicité noble et l'aimable négligence de l'homme du monde et de l'homme de bon lieu. Il ne craignait pas d'appeler au secours de son talent oratoire le talent de la poésie, qu'il avait cultivée dans sa jeunesse, et dont il se faisait un délassement dans ses travaux, et il adressait des vers à ceux que n'auraient pas touchés ses sermons. Louis XIV aimait à l'entendre. Un jour que l'évêque manqua de mémoire en sa présence, il lui dit ce mot délicat, cité comme ayant été aussi dit à Massillon : "Je suis bien aise que vous me donniez le tems de goûter les belles choses que vous me dites."—Archevêque de Toulouse, il fut chargé souvent de haranguer Louis XIV au nom des états de Languedoc. Il était archevêque d'Albi lorsque, en 1711, il lui adressa, au nom de l'assemblée extraordinaire du clergé, le discours si noblement hardi qu'analyse Saint-Simon. "Je n'en perdis pas un mot, écrit l'annaliste. Son discours, outre l'écueil inévitable de l'encens répété et prodigué, roula sur la condoléance de la mort de Monseigneur et sur la matière qui avait occupé l'assemblée. Sur le premier point il dit avec assez d'éloquence ce dont il était susceptible, sans rien outrer; sur l'autre, il surprit, il étonna, il enleva. On ne peut rendre avec quelle finesse il toucha la violence effective avec laquelle était extorqué leur don prétendu gratuit, ni avec combien d'adresse il sut mêler les louanges du roi avec la rigueur déployée à plein des impôts. Venant après au clergé plus expressément, il osa parcourir tous les tristes effets d'une si

grande continuité d'exactions sur la partie sacrée du troupeau de Jésus-Christ qui sert de pasteur à l'autre, et ne feignit point de dire qu'il se croirait coupable de la prévarication la plus criminelle, si, au lieu d'imiter la force des évêques qui parlaient à de mauvais princes et à des empereurs païens, lui, qui se trouvait aux pieds du meilleur et du plus pieux de tous les rois, il lui dissimulait que le pain de la parole manquait au peuple, et même le pain de vie, le pain des anges, faute de moyens de former des pasteurs, dont le nombre était tellement diminué, que tous les diocèses en manquaient, sans savoir où en faire. Ce trait hardi fut paraphrasé avec force et avec une adresse admirable de louanges pour le faire passer."—Belle page historique et littéraire ! On voit de quelle liberté usait le clergé dans ces temps dits de courtoisnerie et d'absolutisme, quel emploi patriotique il faisait de ses richesses, et ce qu'était son exemption d'impôts, si amplement suppléée par les millions de dons prétendus gratuits prélevés, extorqués sur ses besoins les plus sacrés ! — Disons à l'honneur de Louis XIV qu'il ne parut point choqué de la liberté du prélat, qu'il le loua même, qu'il s'excusa sur le malheur des temps et promit des jours meilleurs, qui, hélas ! ne devaient pas venir !

—

Il ne faut pas confondre notre académicien Amelot avec Amelot de la Houssaye, secrétaire d'ambassade à Venise, écrivain politique et grand traducteur, ni avec le président Amelot, ambassadeur en Espagne et à Rome, dont il est

beaucoup parlé dans les mémoires de Saint-Simon : le nôtre, Jean-Jacques Amelot de Chaillou, n'a pas d'article dans la grande *Biographie* de Michaud. Homme de la bonne robe, dit l'avocat Barbier dans son *Journal*, et de la même famille que le président, il était né le 30 avril 1689. Avocat général, puis successivement maître des requêtes, intendant de la Rochelle, intendant des finances avec rang de conseiller d'Etat, il fut nommé, au commencement de 1737, à l'étonnement de tous, secrétaire d'Etat des affaires étrangères. "C'est, dit toujours Barbier, un "homme de petite mine, délicat, "qui peut avoir de l'esprit, mais "qui ne doit rien savoir de ce pays- "là!" Et, en effet, Barbier raconte de lui des choses incroyables ! qu'il confondait toujours la mer du Sud avec la mer du Nord ; que le roi l'accusait de ne pas lire les cartes géographiques plus que les gazettes ; et, dans le *Journal de police* imprimé à la suite du *Journal*, il est dit que les ministres étrangers le traitaient avec un mépris qui passe l'imagination ; que l'un d'eux disait comme Louis XV, qu'il savait à peine la carte, et qu'il faisait, pour peu qu'il s'avisât de raisonner de politique, des bévues impardonnables à un intendant de province ; que, du reste, ils lui accordaient de l'esprit et voulaient bien convenir qu'avec l'étude de son métier il y avait en lui de l'étoffe pour faire un sujet. On pense bien que, dans cette critique d'Amelot, le public jouait son rôle ; les couplets couraient sur son compte et se chantaient bientôt à la cour comme à la ville. Leur sujet le plus ordinaire était une infirmité du pauvre Amelot :

il était bègue, sous un roi parlant peu, ce qui ne rendait pas faciles les relations avec les ministres étrangers ; et l'on chantait :

D'Amelot la basse prestance
Répondra bien à l'éloquence
De l'ambassadeur étranger.
Le choix est bon, quoi qu'on allègue :
Au roi qui ne sait pas parler
L'on donne un interprète bègue.

Il fut enfin remercié de ses services en 1744, pour avoir tenu secrètes, dit-on, sur l'ordre du cardinal de Fleury, des lettres du roi de Prusse, et, avec sa place aux affaires étrangères, il perdit la surintendance plus lucrative des postes, qu'il avait reçue l'année précédente. Il mourut cinq ans après, le 7 mai 1749. Cet homme était pourtant membre honoraire de l'Académie des sciences,—non pas sans doute dans la section de géographie,—et il fut reçu, en 1727, à l'Académie française, mais non pas à titre d'orateur. "Il a "fait une harangue courte, ra- "conte l'avocat Marais sous la "date du 25 août, jour de sa ré- "ception, et il a bien fait, car il "est de la famille des *Balbus*, et "si elle eût été plus longue, il eût "peut-être bégayé." Fiez-vous donc maintenant aux discours académiques ! L'abbé du Resnel, dans sa réponse au successeur d'Amelot, fit de lui le plus complet éloge !

U. MAYNARD.

A Continuer.

—*Bibliographie Catholique.*

LE LIS DU VILLAGE.

(Voir pages 135, 166 et 218)

IV

Un matin le fermier dit à son fils :

— Hier, je passais devant la maison du forgeron ; j'ai pensé à toi et je suis entré.

— Vous lui avez parlé ? s'écria le jeune homme.

— Sans doute. Je n'avais pas d'autres raisons pour lui faire une visite.

— Que vous a-t-il répondu ? demanda Charles avec anxiété.

— Qu'il était heureux de ma demande, et qu'à ce sujet il interrogerait sa fille. Seulement, il veut que dans tous les cas nous laissions passer un an avant le mariage.

— Une année ! si longtemps ?... fit le jeune homme.

— « Ma mère vient de mourir, m'a-t-il fait observer ; ce serait mal de songer à la joie et de nous réjouir au bord de sa tombe à peine fermée. » J'ai compris cela, et j'ai été de son avis.

— C'est juste, mon père. J'attendrai.

Le dimanche suivant, le forgeron profitant de cette journée en famille, parla à Rose de la demande du fermier.

Depuis la mort de sa grand'mère, la jeune fille était encore plus rêveuse qu'auparavant. A voir sa jolie tête penchée, ses yeux demi-clos, on aurait pu croire qu'elle se courbait sous une lassitude générale,

sa mélancolie prenait un caractère tout à fait alarmant.

Et Jeanne se disait souvent :

— Rose a quelque chose : une pensée secrète l'occupe. Pourquoi me la cache-t-elle ?

Dès les premières paroles que son mari adressa à la jeune fille, elle se disposa à écouter les réponses que ferait Rose ; mais, malgré elle, elle se sentait inquiète et mal à l'aise.

— Dis donc, Rose, fit le forgeron en souriant, il paraît que tu as un promis.

— Un promis, mon père ! répondit la jeune fille étonnée.

— Mais oui, et un jeune homme très-bien, ma foi. Nous avons appris cela ces jours derniers.

— Et vous me l'apprenez aujourd'hui, mon père, car j'ignore...

— Oh ! tu ignores...

— Je ne comprends vraiment pas ce que vous voulez dire.

— En es-tu bien sûre ?

— On ne peut plus certaine, mon père.

— Je crois que tu te souviens mal, et qu'en cherchant un peu...

— Je vous assure, mon père...

— On dit pourtant, interrompit le forgeron, que ce jeune homme causait souvent avec toi.

Rose fit un mouvement brusque et se tourna vers sa mère, une interrogation dans le regard.

— C'est son père qui nous l'a affirmé, dit Jeanne.

— Charles... Charles Blondel !... s'écria la jeune fille.

Et ses joues devinrent encore plus blanches que d'ordinaire.

— Ah ! tu vois bien que tu le connaissais, reprit Ambroise en riant.

Deux larmes jaillirent des yeux de la jeune fille.

— Rose, mon enfant ! s'écria Jeanne effrayée.

— Ce n'est rien, reprit la jeune fille avec un sourire plein de tristesse.

Elle essuya vivement ses yeux, et, s'adressant à son père :

— Vous avez vu M. Blondel, que vous a-t-il dit ? demanda-t-elle

— Que son fils désirait t'avoir pour femme, et il t'a demandée en mariage.

— Et vous avez répondu ?

— Que nous t'en parlerions.

— Eh bien, mon père, voyez M. Blondel dès demain, et dites-lui que je ne veux pas me marier.

— Que tu ne veux pas te marier ? repeta Ambroise, qui crut avoir mal entendu.

— Oui, mon père.

— Oh ! c'est impossible, s'écria le forgeron. Rose, tu réfléchiras.

— C'est tout réfléchi, mon père.

— Charles Blondel te convient, et je suis bien sûr qu'il te rendrait heureuse.

— Je le crois comme vous, mon père ; Charles Blondel est un bon et loyal jeune homme que j'estime.

— Ce qui ne t'empêche pas de le repousser sans pitié et sans te soucier de la peine que tu lui feras.

— Il le faut, puisque je ne puis être sa femme.

— Pourquoi ? Dis-nous au moins pourquoi.

Rose laissa tomber ses paupières sur ses grands yeux et ne répondit point.

Un regard de sa femme fit comprendre à Ambroise qu'il ne devait

pas insister et qu'il n'avait plus rien à dire. Au bout d'un instant il se leva et sortit pour ne pas laisser voir son mécontentement.

Jeanne, restée seule avec sa fille, l'attira doucement sur ses genoux, la baisa au front, et, tout en lissant ses beaux cheveux :

— Tu as fait de la peine à ton père, lui dit-elle, il est parti contrarié.

— Je le regrette, chère mère ; mais j'ai dû lui répondre ainsi que je l'ai fait.

— Tu aurais pu lui donner une raison. J'ai l'habitude de lire sur ton visage : j'ai compris ton silence et deviné que tu ne dirais pas à ton père toute ta pensée ; mais à moi, tu ne dois point te cacher : on confie tout à une mère.

— Oui, mère, tout.

— Ainsi tu vas me dire pourquoi tu ne veux pas de Charles pour ton mari ? Est-ce qu'il te déplaît ?

— Non.

— Eh bien, alors, pourquoi ? ..

— Parce que je veux être religieuse, ma mère.

— Religieuse ! fit Jeanne dont les yeux arrondis se fixèrent sur le visage de la jeune fille.

— Oui, chère mère. Dans trois mois j'entrerai au couvent.

— C'est donc vrai ? Quoi ! tu veux nous abandonner... Rose, Rose, tu ne nous aimes donc plus ?

— Oh ! ma mère, vous savez bien le contraire.

— Et froidement, tu parles d'entrer au couvent ! s'écria Jeanne désolée ; tu ne sais donc pas qu'une fois les portes d'une de ces maisons refermées sur toi tu seras à jamais perdue pour nous ? Nous n'avons que toi seule au monde, Rose ; tu es notre joie, notre espérance, et tu veux nous condamner à te pleurer ! .. Mais non, tu nous aimes, nos larmes te toucheront, tu ne résisteras pas à mes larmes. Songes-y, Rose,

sans toi nous ne pourrions plus vivre. Ne plus te voir chaque jour, ne plus entendre ta voix désormais !... oh ! non, c'est impossible ; tu ne peux le vouloir. Renonce à ce projet qui me fait frissonner de terreur, qui me brise le cœur.... D'ailleurs, ton père ne te permettra pas de nous quitter, et j'espère bien que tu ne lui désobéiras point.

— Vous m'aidez à obtenir son consentement, chère mère.

— Moi, moi !... ah ! tu ne le crois pas !

— Il le faut.

— Mais qui donc a pu t'inspirer l'idée de te faire religieuse ?

— Dieu sans doute, ma mère ; c'est un vœu que j'ai fait, volontairement.

— Un vœu ! répéta Jeanne consternée.

— Oui, le jour de ma première communion. Vous vous souvenez que je suis allée prier à l'autel de la Vierge ? continua la jeune fille.

— Je m'en souviens.

— Je pensais à vous, ma mère ; Je venais de voir couler vos pleurs, je devinais toutes vos souffrances, je savais que mon père ne vous rendait pas heureuse. Alors j'ai promis de me consacrer à Dieu si mon père redevenait digne de vous, si un jour toute sa tendresse vous était rendue. Le ciel a exaucé mes vœux ; maintenant, ma mère, c'est à moi de tenir ce que j'ai promis.

Jeanne courba son front, et, la poitrine oppressée par des sanglots, elle pressa fiévreusement sa fille sur son sein.

— Dieu t'appelle à lui, dit-elle ; que sa volonté soit faite !

Elle pleurait ; mais à travers ses larmes on voyait dans ses yeux comme le rayonnement d'une joie divine. Pour elle, le sacrifice était accompli.

Le forgeron opposa à la volonté de Rose, soutenue par le consentement de sa mère, une résistance opiniâtre : la lutte dura plus de deux mois. Enfin, il se laissa persuader, et Rose partit pour la ville où l'attendaient les sœurs de la Providence.

V

Rose était toute la joie de la maison, le rayon printanier qui l'éclairait ; son absence y laissa un vide que rien ne pouvait combler. Jeanne avait oublié ses chansons, elle ne riait plus. Silencieuse et pensive en travaillant, elle se demandait sans cesse : Que fait-elle en ce moment ? Pense-t-elle à nous ? Est-elle heureuse ? Puis son regard s'arrêtait à la place où Rose avait l'habitude de s'asseoir, et elle ne détournait les yeux que lorsque les larmes, qui coulaient à son insu, l'empêchaient de distinguer les objets. Il lui arriva plusieurs fois, croyant entendre la voix de Rose qui l'appelait, de lui répondre comme si la jeune fille eût été près d'elle. En reconnaissant son erreur, elle soupirait. Bien souvent, debout près du lit de Rose, elle restait longtemps immobile, regardant l'oreiller sur lequel la tête de sa fille reposait autrefois. Les objets qui lui avaient appartenu, et qu'elle n'avait pas emportés avec elle, étaient conservés par Jeanne avec un soin religieux.

— Ce sont mes bijoux, disait-elle aux voisines qui venaient lui faire une visite de temps en temps.

Et l'on parlait de Rose longuement, pendant des heures entières.

Un changement notable s'était opéré également chez le forgeron ; il était devenu sombre et peu communicatif ; il passait dans les rues de Cercelle comme une âme en peine égarée sur la terre ; ses cama-

rades, qui avaient admiré sa joyeuse humeur, sa gaiété toujours prête à provoquer celle des autres, ne le reconnaissaient plus. Il se mettait à sa forge sans dire un mot, faisait rougir le fer et le tordait sur l'enclume à grands coups de marteau ; et cela machinalement comme un automate : il semblait ne plus avoir en lui que la force prodigieuse des muscles et des bras. Parfois il laissait refroidir une gueuse chauffée à blanc sans songer à la travailler.

Autour de lui les ouvriers disaient :

— Durier travaille moins : il n'est plus le forgeron courageux et fort d'autrefois.

— Pourquoi me tuerais-je à battre le fer ? répondit un jour Ambroise. Je n'ai plus à amasser une dot pour ma fille ; je serai toujours assez riche.

Ces paroles étaient dites tranquillement, mais avec une amertume profonde. Cependant il ne savait pas que, si sa fille était entrée au couvent, il en était la première cause. En lui cachant la vérité, Jeanne lui avait épargné une douleur bien autrement cruelle.

Pour Ambroise et pour Jeanne, l'hiver qui arriva fut bien triste, bien désolé. Pendant les longues veillées, assis aux deux coins de la cheminée, lui lisant, elle filant ou cousant, ils échangeaient à peine quelques paroles.

Et pourtant ils s'aimaient tout autant qu'autrefois, mieux peut-être ; mais il leur suffisait d'un regard pour se comprendre.

Quand une lettre de Rose arrivait à Cercelle, c'était un jour de grande fête pour les parents. L'un après l'autre la lisait d'abord, puis une troisième lecture était faite à haute voix, soit par Jeanne, soit par son mari. Ensuite on la serrait précieusement dans un tiroir avec les précédentes, et on la relisait au

bout de quelques jours, un peu plus tard on la reprenait une fois encore, si une nouvelle lettre de la jeune fille tardait à venir.

Jeanne rencontra un jour Charles Blondel dans un sentier au milieu des champs. On était au mois de mars, la campagne commençait à verdir. Les joues du jeune homme s'étaient creusées, son teint avait pâli ; ses yeux sans éclat laissaient deviner la douleur aiguë, incessante, qui était en lui et qu'il comprimait dans son cœur. Il ne paraissait plus, lui aussi, que l'ombre de ce qu'il avait été.

En le voyant, Jeanne ressentit comme un déchirement intérieur.

— Bonjour, madame Durier, dit le jeune paysan ; vous allez bien ?

— Bien doucement, Charles. Mais vous ?...

— Oh ! moi, fit-il avec insouciance, je ne désire rien ; j'accepte tout ce qui m'arrive de bon ou de mauvais, sans plaisir comme sans chagrin. Avez-vous reçu depuis peu des nouvelles de M^{lle} Rose ?

— Je suis allée la voir il y a quatre jours.

— Ah ! comment va-t-elle ?

— Assez bien. Cependant je l'ai trouvée très-changée : elle a maigri ; ça m'inquiète.

— Voici la belle saison, les beaux jours lui feront du bien.

— Là bas, elle n'en profitera guère, la chère enfant.

— Elle ne parle donc pas de revenir à Cercelle ?

— Non, répondit tristement Jeanne.

Le jeune homme se détourna pour essuyer une larme.

— Vous l'aimiez bien, Charles ? reprit Jeanne d'une voix pleine de tendresse.

— Oh ! oui, soupira-t-il ; je ne l'oublierai jamais

Jeanne lui prit la main et la serra affectueusement.

Et ils se séparèrent.

Jusqu'à la fin d'avril les parents de Rose reçurent régulièrement une lettre tous les quinze jours. Mais le vingt mai, au matin, celle qu'ils attendaient depuis le quinze n'était pas encore arrivée.

— Je le sens, dit Jeanne agitée par des craintes de toutes sortes, ma fille est malade.

Ambroise essaya de la rassurer.

Dans la soirée, elle annonça à son mari que le lendemain elle partirait pour la ville.

— Demain nous recevrons une lettre, dit le forgeron.

— N'importe; seulement je ne partirai qu'après le passage du facteur.

Ambroise ne s'était pas trompé; une lettre arriva, en effet; mais elle était d'une écriture inconnue et justifiait toutes les craintes de Jeanne.

“ Votre fille est très-dangereusement malade, leur écrivait-on, et la supérieure croit de son devoir de vous prévenir.”

La voiture commandée par Jeanne l'attendait; son mari y prit place à son côté, et ils partirent ensemble. Ils ne s'arrêtèrent qu'à la porte du couvent qui s'ouvrit devant eux aussitôt.

Une religieuse s'empressa de les conduire à la chambre de la malade. Rose, calme comme une chrétienne pleine de foi et de piété qui, après avoir rempli son devoir sur la terre, va s'endormir dans le sein de Dieu, était mourante; mais, lorsqu'elle reconnut les visages de son père et de sa mère inclinés vers le sien, ses yeux brillèrent et un dernier sourire agita ses lèvres décolorées. Jeanne et Ambroise étaient arrivés à temps pour recevoir ses deux derniers baisers: une demi-heure plus tard, après leur avoir montré le crucifix comme pour leur indiquer

où elle avait pris sa force et où ils devaient chercher leur consolation, elle exhala son dernier soupir entre leurs bras.

Ce fut comme un coup de tonnerre qui frappa la pauvre mère en plein cœur; elle poussa un cri rauque et roula sans connaissance sur les dalles de la chambre.

Le forgeron, les doigts crispés dans ses cheveux, lançait autour de lui des regards sombres, affolés. Sa douleur éclata dans un effrayant accès de colère. Il accusa la communauté tout entière d'avoir causé la mort de sa fille.

— Oui, disait-il, les privations qu'on lui a imposées ont détruit sa santé, et elle est morte faute de soins.

— N'accusez personne de la perte de votre enfant, lui dit le vieux médecin qui avait soigné la jeune fille pendant sa maladie; le mal sous lequel elle a succombé était en elle depuis longtemps: jeune encore, elle a dû recevoir un coup violent dans la poitrine. La cause de sa mort est venue sûrement de cet accident.

A cette révélation, écrasante pour lui, Ambroise poussa un sourd gémissement et se courba en deux comme si un quartier de roche fût tombé sur sa tête.

Son regard rencontra celui de Jeanne, qui, revenant à elle, avait entendu les paroles du docteur. Il n'en put supporter la fixité, ni l'expression profondément douloureuse.

— Ah! je suis maudit, exclamait-il.

Et il s'élança hors de la chambre en criant:

— J'ai tué ma fille, j'ai tué ma fille!...

— Le pauvre homme! dit une religieuse, sa douleur l'a rendu fou.

La supérieure reprit:

— Sa fille était un ange, elle priera pour lui.

Jeanne s'était agenouillée et sanglotait près du lit de Rose.

Dans la soirée, elle témoigna le désir d'emmener le corps de sa fille à Cercelle afin de l'avoir plus près d'elle. On fit les démarches nécessaires à ce sujet, et cette dernière satisfaction lui fut donnée. Pendant la nuit et tout le jour suivant on ne put l'éloigner de la chambre mortuaire.

Vers le milieu de la seconde nuit, le cercueil, couvert d'une pièce d'étoffe blanche ornée de couronnes et de guirlandes de fleurs, fut placé sur une voiture entre deux religieuses. On partit. Jeanne suivait à pied le corps de son enfant.

A une demi-lieue de la ville, un homme se dressa tout à coup sur la route et vint se placer, tête découverte, à côté de la pauvre mère. C'était Ambroise qui depuis la veille avait disparu.

Où était-il allé? Qu'avait-il fait?

Lui-même n'aurait point su répondre à ces deux questions.

— Jeanne, Jeanne, dit-il d'une voix plaintive, je suis un grand coupable, pourras-tu jamais me pardonner?

— Je t'ai pardonné, Ambroise, le jour où tu es revenu à Dieu, répondit-elle.

— Oh! merci, merci. La nuit dernière, vois-tu, j'ai voulu mourir...

— Mourir! s'écria Jeanne; non, non, tu dois vivre, il le faut... pour la pleurer avec moi.

Le soleil levant commençait à doré le paysage lorsqu'on aperçut les premières maisons de Cercelle.

Le curé, qui avait été prévenu, attendait le triste convoi à l'entrée du village. Presque toute la population de Cercelle était accourue,

et, silencieuse, se tenait rangée des deux côtés de la route. Une foule de jeunes filles, habillées de blanc, les bras chargés de fleurs, entouraient leur bannière déployée. C'est suivie de tous ceux qui l'avaient connue enfant que Rose Durier fut conduite au modeste cimetière de son village.

Une humble croix de pierre fut plantée sur sa tombe. Elle portait ces mots seulement :

ICI REPOSE

LE CORPS DE ROSE DURIER

MORTE A DIX-HUIT ANS

21 MAI 1848.

Le lendemain, parmi les fleurs fanées qui jonchaient le sol autour de la croix, un beau lis, nouvellement épanoui, étendait ses racines dans la terre jetée sur le cercueil de Rose Durier. Les amateurs du merveilleux n'hésitèrent pas à croire qu'un miracle s'était accompli sur le tombeau de la jeune fille. Mais la fleur n'excitait pas seule l'étonnement des villageois : au-dessous des deux premières lignes de l'épithaphe, une main inconnue avait gravé, dans la nuit, ces mots : *Le Lis du village.*

Le temps et la pluie ont noirci l'inscription, mais ne l'ont pas effacée, et chaque année, au mois de mai, la belle fleur blanche refleurit encore.

ÉMILE RICHEBOURG.

Fin.

—*Sen : des Familles.*

DEUIL NATIONAL

ou

HOMMAGE FUNÈBRE DE RECONNAISSANCE

à

S. M. LEOPOLD I^{er}, ROI DES BELGES.

(Voir pages 213 et 276.)

VIII

On avait travaillé jour et nuit pour transformer en chapelle ardente l'une des salles du palais de Bruxelles, dans laquelle devait être exposé, pendant trois jours, le corps de l'auguste défunt.

“La translation du corps du château de Laeken au palais de Bruxelles a eu lieu le mardi soir, de 9 à 11 heures, au milieu d'une foule immense et recueillie, avec un appareil funéraire simple, mais imposant.

“Le départ du château de Laeken a été précédé d'une cérémonie fort émouvante. Le corps du Roi, déposé dans un cercueil tout drapé de noir, avait été placé sur une estrade, dans une des salles du rez-de-chaussée du palais. Derrière cette estrade était une table portant un crucifix et deux flambeaux. Le restant de la salle était éclairé par des lampes. A la tête du cercueil se tenait M. Becker, chapelain de Sa Majesté.

“A gauche étaient les Princes, en costume de deuil, portant tous deux le grand-cordon de l'Ordre de Léopold. A l'entrée de la salle, quelques personnes seulement : MM. le comte Van der Straten-

Ponthoz, grand-maréchal de la cour; Van Praet, ministre de la maison du Roi; le lieutenant-général de Liem, adjudant-général du Roi; le général Bormann, aide de camp du Roi; Jules Devaux, secrétaire du Roi; Herry, bourgmestre de Laeken; Hellebaut, secrétaire communal; les pasteurs Vent et Drury.

“C'est en présence de ce petit nombre d'assistants que M. Becker a prononcé une oraison funèbre, que LL. AA. RR. n'ont pu entendre sans une très vive émotion. L'oraison funèbre terminée, douze sous-officiers du régiment des grenadiers ont été introduits; ils se sont rangés autour du cercueil, l'ont élevé et l'ont transporté, suivis des Princes, dans le corbillard qui attendait au bas du perron. Lorsque le corps y fut déposé, le duc de Brabant et le comte de Flandre sont rentrés au château.

“Presque toute la population était sur pied, malgré une température glaciale et l'heure avancée de la soirée. La foule s'étendait depuis le château de Laeken jusqu'au palais de Bruxelles. L'itinéraire à suivre par le cortège n'avait pas été indiqué à l'avance; mais l'on supposait, avec raison, que c'était

celui que le Roi défunt suivait presque toujours, quand Sa Majesté quittait Laeken pour venir dans sa capitale, c'est-à-dire, par la rue des Palais, la place de la Reine et la rue Royale.

“ La marche n'était que faiblement éclairée aux flambeaux par une douzaine de torches ou falots, que portaient d'abord les trompettes de la garde civique à cheval, et ensuite les piqueurs précédant les carrosses de la famille royale, et des valets de la maison de Sa Majesté.

“ Le char, d'une grande simplicité, simulait un coffre scellé de quatre sceaux aux armes du Roi et de la Belgique. Il était traîné par six chevaux caparaçonnés de noir et conduits par des valets de pied à la grande livrée de deuil.

“ Un religieux silence régnait sur le long parcours du cortège. L'aspect général était lugubre et saisissant.

“ L'escorte était commandée en chef par un lieutenant-général aide de camp du Roi.

“ Le cortège, en quittant le château de Laeken et après être descendu la montagne du Tonnerre, a pris par l'ancienne chaussée, puis a tourné pour prendre la nouvelle avenue de la Reine jusqu'au pont de Laeken, et ainsi de suite par la rue des Palais.

“ Le cortège est arrivé au palais de Bruxelles à dix heures et demie. Là se trouvaient réunis les membres du cabinet, les ministres d'État, M. le prince de Ligne président du Sénat; M. Vandenpeereboom, président de la Chambre; M. le baron d'Hooghvorst, inspecteur général honoraire des gardes civiques du royaume; M. Ferdinand de Page, premier président de la Cour d'appel de Bruxelles; M. De Bavay, procureur-général; M. Dubois-Thorn, gouverneur du Brabant; M. Anspach, bourgmes-

tre de la capitale; M. Jules Van Praet, ministre de la maison du Roi; M. le comte Van der Straten-Ponthoz, grand-maréchal du palais; M. le comte Delannoy, grand-maître de la maison du duc de Brabant; M. Jules Devaux, secrétaire du Roi; M. le lieutenant-général de Liein, adjudant-général du Roi, et les autres personnages qui, comme ceux que nous venons de citer, ont apposé leur signature à l'acte de décès, et dont nous avons hier donné les noms.

“ Tous ces personnages, en grand uniforme, sont descendus au bas de l'escalier royal, pour recevoir le corps. Le cercueil, recouvert d'un grand drap de velours noir frangé d'or et parsemé de lions brodés en or, a été porté au premier étage par des sous-officiers des différents corps de l'armée. Les dignitaires de la maison militaire du Roi le précédaient. Immédiatement après, venaient les trois pasteurs protestants, puis MM. les présidents des Chambres, les membres du cabinet, les ministres d'État, et les autres personnages convoqués.

“ Vers onze heures, le corps du Roi défunt était déposé dans le salon jaune du palais, au bruit des salves funèbres du canon, et la foule immense qui était venue pour assister à la translation des restes du bien-aimé monarque que vient de perdre la nation, s'écoulait et se dispersait lentement en silence, et toujours avec les signes du plus profond recueillement. Tel a été le prélude de la grande cérémonie des funérailles fixée au samedi suivant.”

Le mercredi 13, “ depuis le matin, le public a été admis à visiter les restes mortels du Roi. Une des salles du palais de Bruxelles, le grand salon jaune, au premier étage, a été transformée en chambre ardente. Elle est tendue de

noir, et sur les tentures se détachent les armes de la Belgique et les armes du Roi. Les lustres disparaissent sous le crêpe funèbre, et la salle ne reçoit d'autre lumière que celle de milliers de bougies.

“ Le corps de Sa Majesté, revêtu du grand uniforme d'officier général commandant en chef de l'armée, est déposé sur un lit de parade, le chevet au mur. Sur la poitrine brillent les insignes des principales décorations qu'avait le Roi. Les autres décorations, en très grand nombre, sont placées sur une table à côté du lit.

“ L'affluence des personnes qui se pressent pour contempler encore une fois les traits du premier roi des Belges est énorme. L'empressement que montre la population bruxelloise, celui des habitants des autres provinces qui sont venus dans le même but est trop grand même. Malgré la foule qui se précipite vers le palais, une fois dans l'intérieur, les pieux visiteurs circulent avec recueillement.

“ On n'évalue pas à moins de 30,000 à 40,000 le nombre de ceux qui se sont présentés le premier jour pour voir l'auguste défunt.”

Le jeudi et le vendredi, la foule continue de se porter en masse au palais. On évalue à 200,000 le nombre des visiteurs qui ont défilé devant le corps. Le Roi défunt est très reconnaissable; il a conservé dans la mort le grand air et la mine distinguée qui le caractérisaient. Les joues sont cependant un peu gonflées; ce qu'on a attribué à la nature des ingrédients employés pour l'embaumement. L'affluence est telle, qu'il faut faire queue pendant trois heures pour parvenir à arriver à la chapelle ardente.

IX

“ Le jour des funérailles, dès

neuf heures, la foule remplissait déjà les rues et places comprises dans le long itinéraire que devait suivre le cortège funèbre. Le son des cloches faisant entendre continuellement le glas, et le canon tonnait à de très courts intervalles, annonçaient la grande solennité de l'inhumation du Roi. La décoration funéraire du palais, des édifices publics, des hôtels et des maisons particulières, formait un ensemble des plus imposants.

“ Avant de quitter le palais, Sa Majesté le roi Léopold II a reçu les compliments de condoléance de notre épiscopat.

“ A dix heures et demie, le roi Léopold II est entré dans la salle de la chapelle ardente, en saluant les assistants, qui s'inclinaient respectueusement sur son passage. A la droite de l'héritier du trône marchait le roi de Portugal, en grand uniforme. Venaient ensuite : S. A. R. le comte de Flandre, avec le prince de Galles, dans le costume écarlate de field-marshal anglais; le prince royal Frédéric-Guillaume de Prusse, et l'archiduc Joseph d'Autriche; le prince Louis de Hesse, avec le jeune prince Arthur d'Angleterre, en costume de Highlander; le grand-duc de Bade, le prince Nicolas de Nassau, le prince Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha, le prince Georges de Saxe, le prince de Wurtemberg, le prince héritier de Hollenzollern-Sigmaringen, les princes d'Orléans, prince de Joinville, duc d'Aumale et duc de Nemours, beaux-frères du Roi défunt, en habit noir et portant sur le gilet le grand cordon de la légion d'honneur.

.....

Le cortège funèbre est arrivé à deux heures à Laeken, où ont eu lieu les dernières cérémonies de l'inhumation dans le temple provisoire. La cérémonie qui s'y est

accomplie a été très-courte : le pasteur protestant a dit une prière ; puis, un cantique funèbre a été chanté par la Société royale la *Réunion Lyrique*. Cette dernière cérémonie étant terminée, le cercueil royal a été porté, par douze sous-officiers choisis dans l'armée et la garde civique, au caveau qui avait été construit auprès de celui où sont déposés les restes vénérés de la reine Louise-Marie, dans la chapelle de Sainte-Barbe, qui sert momentanément de lieu de sépulture à la famille royale. Le cortège est sorti du temple provisoire et a traversé la nef principale de l'église. Son Éminence le cardinal-archevêque de Malines avait autorisé ce passage ; l'autel où se trouvait le Saint-Sacrement était voilé. Le roi Léopold II, le comte de Flandre, les princes étrangers, les ministres, les autorités supérieures et l'autorité communale de Laeken suivaient le cercueil. Le corps du Roi défunt est enfermé dans un cercueil doublé de satin blanc, et recouvert d'un cercueil de plomb. Au moment de l'inhumation, les augustes dépouilles ont été enfermées dans un troisième cercueil d'ébène laminé de plomb, qui a été scellé par M. le ministre de la justice, assisté de M. Herry, bourgmestre de Laeken.

Ainsi se terminait le séjour sur la terre de Léopold I^{er}, roi des Belges, le jour même ou il aurait accompli sa soixante-quinzième année. La Belgique entière s'est associée à ce deuil national, à cet hommage de reconnaissance envers le fondateur de notre dynastie et le gardien de notre nationalité. C'était un grand et imposant spectacle ; ce sera en même temps une grande et salutaire leçon. Les Belges réunis autour de la tombe de leur premier Roi et ceux qui auraient voulu y être, ont

renouvé entre eux cette *union qui fait la force*, et qui est leur devise. A moins de manquer à cette devise et au roi défunt, nous devons tous nous réunir autour du trône de notre nouveau Roi. C'est un devoir de conscience, c'est de plus un devoir d'amour. Plus que jamais, en ces derniers temps, la famille royale s'est acquis des droits à l'admiration et à la confiance des Belges. M. le prince de Ligne l'a si bien dit en s'adressant à la Reine : " Votre Majesté a adouci les derniers moments du terrible passage de cette vie à l'autre, pour le Roi qu'elle révérait comme un père. Sa main dans la vôtre, Madame, et aux côtés de votre royal époux, le monarque que nous pleurons rendit le dernier soupir. Votre Majesté a soutenu jusqu'à la fin son courage. La Belgique ne l'oubliera pas, et le souvenir de votre piété filiale, Madame, se rattachera au souvenir impérissable de cette douloureuse journée." Et M. le baron de Gerlach a été l'interprète de la Belgique entière en disant au Roi : " La Belgique aimait beaucoup le duc de Brabant, né dans son sein, dont elle appréciait le patriotisme, la haute intelligence et la bonté ; elle aura pour son Roi un amour et un dévouement pleins de confiance, et une fidélité à toute épreuve." Ne nous contentons pas d'avoir unanimement acclamé Léopold II ; serrons-nous autour de lui ; travaillons, chacun selon notre position sociale, à le faire respecter et aimer, à calmer les dissentiments, à resserrer davantage les liens qui doivent unir les enfants d'une même famille, à demander à Dieu, avec notre Roi et comme lui, *du fond de notre âme, de continuer de protéger la Belgique*.

PHYSIOLOGIE DES BUVEURS.

(Voir page 262.)

BUVEURS DE THÉ.

Un soir où nous prenions le thé aux Jardins, chez M. de Balzac, qui, ne dépensant pas dans ses romans tout ce qu'il y avait de romanesque dans son imagination, gardait le surplus pour la causerie, il nous annonça que, pour la première fois de notre vie, nous allions prendre du thé véritable, du thé impérial, en un mot, du thé !

Comme je lui objectais timidement qu'ayant résidé assez longtemps en Angleterre, je n'étais pas tout à fait étranger à cette boisson essentiellement britannique, il leva doucement les épaules, avec une expression de pitié sympathique.

— Les Anglais croient prendre du thé, me dit-il, et c'est là une de leurs illusions. Ils n'ont que la seconde décoction d'une herbe grossière qui a déjà servi à désaltérer par son premier bouillon les dernières classes de la société chinoise.

Tout aussitôt et avec son enthousiasme et son entrain ordinaire, il commença à célébrer l'excellence et la supériorité du thé sur lequel il versait en ce moment de l'eau bouillante.

C'était un thé récolté dans les jardins impériaux. Il avait été cueilli par les doigts blancs et roses de jeunes vierges. Elles avaient fait cette opération importante dans

le premier quartier de la lune, au lever du soleil, au bruit d'une douce musique. La grande caravane l'avait emporté par terre en Russie. C'était M. de Nesselrode qui en avait envoyé une petite provision à M. de Balzac.

Je ne demandai point à Balzac ce que le premier quartier de la lune, les doigts blancs et roses des jeunes filles chinoises, semblables sans doute à celles de *la Grande Digue*, dont "la taille si souple humiliait, selon le poète, la souplesse des saules," le lever du soleil et les accents plus ou moins mélodieux d'un orchestre chinois, illustré de tam-tam, pouvaient ajouter à l'excellence du thé. Je connaissais son faible. Rien n'arrivait chez lui par les voies ordinaires. Il mettait du roman dans tout, même dans les fournitures de sa maison. Son vin de Johannisberg lui venait des caves de M. de Metternich, et il n'y avait que lui au monde qui partageât avec les têtes couronnées l'honneur d'avoir de cet excellent vin à offrir à ses amis. Son café de Moka lui avait été envoyé en droiture par l'émir de la Mecque. Vous voyez bien qu'il fallait absolument que son thé impérial fût tout au moins un présent du comte de Nesselrode, et provint du jardin du Fils du ciel.

Si cette préface n'améliorait point son thé, elle ne le gâtait pas. Il éai de première qualité. La théière de métal anglais était appropriée à l'usage auquel elle servait ; l'eau, circonstance de la plus haute importance, était bouillante. Nous pûmes donc, sans charger notre conscience du plus léger mensonge, faire l'éloge du thé que nous buvions, absolument comme s'il avait été cueilli dans le jardin de l'empereur de la Chine.

Le thé est d'un usage immémorial en Chine. Mais ce n'est guère qu'au seizième siècle, et presque en même temps que le café, le cacao et le tabac, que le thé commença à paraître en France et dans le reste de l'Europe. Un hisorien, Lemon-*tey*, dans son *Histoire de la régence de Louis XV*, a fait remarquer que c'est un accident inouï que quatre productions exotiques, toutes d'une substance chaude et stimulante, soient entrées simultanément dans le régime des peuples européens, et il attribue à cette circonstance la substitution des épidémies catarhals aux épidémies cutanées, substitution qu'on remarqua dès le dix-huitième siècle. Nous renvoyons la solution de ce problème aux physiologistes et aux médecins. Nous nous contenterons de faire remarquer qu'il se fit comme un partage de trois de ces substances entre trois peuples. Le cacao ou le chocolat fut espagnol, le café fut français, le thé fut anglais ; quant au tabac il est devenu cosmopolite.

On a cru longtemps que les diverses sortes de thé provenaient de deux espèces différentes du genre *thea*, le *thea bohea* et le *thea viridis*. On établissait la distinction des deux espèces sur ce que la première a neuf pétales, tandis que la deuxième n'en a que six. Mais on a reconnu que le nombre des pétales, étant extrêmement variable, ne peut

servir de caractère. Les botanistes s'accordent aujourd'hui à ne reconnaître qu'un seul thé comme genre dans lequel entrent toutes les variétés. Ces variétés paraissent tenir surtout à l'âge auquel on cueille les feuilles et au mode qu'on emploie pour leur dessiccation. On cueille les feuilles de thé à plusieurs époques de l'année ; celles de la première récolte, qui sont les plus petites, sont les plus estimées. Les feuilles, dès qu'elles sont cueillies, sont trempées dans l'eau bouillante, et c'est probablement de cet usage que Balzac tirait son historiette sur l'illusion des Anglais buvant du thé de seconde main. Quand cette immersion les a ramollies, on les roule avec les mains sur des nattes,—espérons que ces mains sont aussi blanches et aussi propres que Balzac les a rêvées. Cette opération a pour objet d'ôter aux feuilles une partie de leur suc qui a, dit-on, des propriétés malfaisantes. Après avoir répété cette opération plusieurs fois, on les jette sur des poêles en fer que l'on chauffe afin de les sécher. C'est dans cet état que le thé est livré au commerce dans des boîtes vernissées et garnies intérieurement de plomb. On distingue alors deux espèces de thés, le thé vert et le thé noir, qui comptent un grand nombre de variétés. Parmi les thés verts, ainsi appelés à cause de leurs couleurs, le *thé cheyswen* ou *hysven* est très-estimé. On le distingue à ses feuilles roulées dans le sens longitudinal, à son vert sombre tirant sur le bleuâtre, et à sa saveur astringente. Le *thé schulang*, plus estimé encore, ne saurait guère être distingué du précédent que par la supériorité de son parfum. Le *thé perlé* est ramassé sur lui-même et comme arrondi, il exhale l'odeur du *thé schulang*. Le *thé bou* (thé noir, *thé sao-tchaou*) est brun et tirant sur le noir ; il est plus léger, plus

grêle et d'une odeur moins agréable que le *thé hyswen*. Le mot même de *thé* nous est venu du patois qui se parle à *Tsuen-Tcheou* et à *Tchang-Tcheou-Fou* dans la province de *To-Kien*. Dans le reste de l'empire on le nomme *tcha*.

Il n'y a pas très-longtemps que l'usage du thé s'est répandu dans nos salons. Il ne fut d'abord admis en France qu'à titre de boisson médicinale, et l'idée d'une tasse de thé se liait fatalement à l'idée d'une indigestion. J'ose à peine le dire, de peur que ce blasphème ne tombe sous les yeux d'un lecteur anglais, pendant longtemps le thé ne fut admis en France qu'à titre de drogue. On en trouve encore l'usage indiqué dans les traités de médecine, " surtout pour les individus replets, et d'une constitution molle, dans le cas de mauvaise digestion." Il faut convenir, amour-propre national à part, qu'il y a vingt-cinq ans encore on faisait fort mal le thé dans la plupart des maisons de Paris, presque aussi mal qu'on faisait, à la même époque, le café à Londres.

Mais, lorsque l'esprit d'imitation tourna les regards de la France vers l'Angleterre, le thé passa le détroit comme la redingote (*riding coat*), comme le turf, comme le *Jockey-club* et les clubs de toute nature, comme les libres-penseurs (*free-thinkers*), comme les races des chevaux de course, comme les *Durhams*, comme la race des chiens de chasse anglais, les *pointers*, devant lesquels ont presque disparu nos *braques*, qui valaient mieux ; comme l'usage de mettre les enfants presque nus l'hiver, comme les *rout* et les *steeple-chase*, comme la dénomination de *rails*, de *rail-ways*, de *steam-boats*, de *square*, etc., etc., sans oublier le système des deux chambres et le gouvernement parlementaire.

Je me hâte de dire que le thé est

un des meilleurs emprunts que nous ayons faits à nos voisins d'outre-Manche. Pour eux, la préparation du thé est une des affaires importantes de la journée ; c'est presque une question d'État. " On ne devrait pas dire la préparation du thé, me faisait observer un jour le fils de *Sedaine*, qui avait beaucoup vécu avec les Anglais ; on devrait dire la consécration du thé. Quand cette importante cérémonie va commencer, il se fait un silence dans la famille. Les hommes se recueillent, et les femmes laissent reposer leurs aiguilles et leurs langues. Tous les problèmes de la politique disparaissent devant cet unique problème : L'eau est-elle bien bouillante ? "

Il est juste de reconnaître que cette ébullition de l'eau est quelque chose de capital dans la confection du thé. Je me souviens qu'un vieux marchand anglais de la rue de *Rivoli*—ce n'est pas une réclame, le digne homme est mort et son magasin est fermé—ne vendait jamais une once de thé à un acheteur sans ajouter cette recommandation, si le chaland était Français : " Surtout, de l'eau bien bouillante ! " Ce marchand était un artiste à sa manière. Il connaissait notre faiblesse ; il ne voulait pas que le thé sorti de son magasin fût déshonoré par une immersion d'eau presque tiède.

Le thé en Angleterre est, avec la bière, la boisson nationale. Tout le monde prend son thé, le riche comme le pauvre, et les colons anglais qui ont quitté leur pays natal pour peupler les vertes solitudes de l'Amérique, maintenant ensanglantées par une terrible lutte, ont emporté ce goût avec eux. C'est un impôt mis sur le thé, vous vous le rappelez, qui provoqua l'insurrection des États-Unis et la séparation de la colonie et de la métropole.

Tout le monde en Angleterre

prend le thé, ai-je dit, mais tout le monde ne le prend pas de même. Dans la haute société, le thé n'est pas un repas; on le boit au repas du matin, en mangeant des tranches de viandes froides placées sur les buffets et que les convives vont chercher eux-mêmes, car il n'est pas d'usage, surtout dans la vie de château, que les domestiques soient présents pendant ce premier repas. On n'y sert ni vin, ni eau, ni bière. Le café et le thé, voilà la seule boisson. Pour les petites gens, le thé compose à lui seul les deux premiers repas de la journée, et sert en même temps de souper. Je me rappellerai toujours l'étonnement profond dont je fus saisi la première fois que je passai le détroit et que je m'arrêtai dans un hôtel de Douvres. J'avais ouï dire que les Anglais ne mangent pas de pain, et l'exiguïté des morceaux que l'on sert à table est bien faite pour accréditer cette opinion. Quelle fut donc ma surprise en assistant au dîner d'une commère anglaise, qui me rappela par la largeur de son envergure les joyeuses commères de Windsor! le *waiter* lui servit une première théière de thé accompagnée d'une pyramide de tartines de beurre entassées sur une assiette. Le second service se composa d'une nouvelle théière et d'une nouvelle pyramide de tartines. Je craignais pour le Gargantua femelle une attaque d'apoplexie, lorsque je l'entendis demander une troisième pyramide de tartines avec une troisième théière. Tout disparut dans le gouffre. Et l'on dira que les Anglais ne mangent pas de pain! Ma voisine avait certainement absorbé la moitié d'un pain de quatre livres!

Le soir, dans de grands dîners anglais, il y a un moment où la maîtresse de la maison donne, en se levant, le signal du départ; mais ce signal n'est suivi que par les per-

sonnes de son sexe, qui se retirent avec elle. Le maître de la maison prend son assiette et son verre et va se placer auprès de la personne à laquelle il veut témoigner une considération particulière; les autres convives se rapprochent les uns des autres de manière à combler les vides qu'a laissés la retraite de la partie féminine de la société. Alors commence, pour ne plus être interrompue, une conversation bruyante, animée, souvent intéressante, et avec laquelle coïncide la circulation de quatre flacons de cristal contenant des liqueurs que chacun, après avoir rempli son verre, passe à son voisin. Cette conversation roule sur les chasses, sur les courses qui, en Angleterre, sont une affaire, sur les intérêts locaux, souvent sur la politique, et alors on y trouve comme un retentissement des grands débats parlementaires. Le talent et la chaleur qui règnent dans ces discussions initient les discoureurs aux luttes des assemblées.

Il ne faut pas demander où les Anglais apprennent à discuter; c'est à table; la salle à manger devient le vestibule du parlement. Le dessert se prolonge ainsi environ pendant trois quarts d'heure ou une heure. Les femmes sont au salon. La maîtresse de maison ou sa fille a préparé le thé, grave opération! Les dames le prennent, en attendant la fin des conversations, que les hommes prolongent dans la salle à manger. Cependant quelques convives se lèvent de table, quittent la salle à manger, ils arrivent un à un dans le salon. Ils prennent une tasse de café qui risque fort d'être froid, car il a été servi au moment où les domestiques ont annoncé aux convives qu'on allait le verser, et ceux-ci ne se sont pas pressés de venir. Le plus souvent, ils préfèrent recevoir de la main de la maîtresse, à moins que ce ne soit de

celle de sa fille, une tasse de thé très chaud et très-fort.

Dieu merci, en empruntant le thé aux Anglais, nous ne leur avons pas emprunté leurs mœurs, et cet aparté des hommes prolongeant le dessert en buvant des liqueurs dans la salle à manger, tandis que les femmes, formant un autre aparté, boivent le thé dans le salon. Malheureux que je suis, j'oubliais les délices du fumeur, dans lequel le sexe barbu se réfugie au sortir de table pour faire acte de toute-puissance ! Chez nous aussi, c'est la fille de la maîtresse de la maison qui offre les tasses de thé aux personnes présentes, en leur laissant le plus souvent le soin de mettre le sucre dans la tasse, à l'aide d'une pince assez incommode. Cette pince me rappelle une histoire que j'ai entendu raconter par le fils d'un ancien émigré. Son père, gentilhomme de bonne souche, avait été invité à prendre le thé chez une femme d'un riche banquier de Londres, c'était une Anglaise pur sang, *very particular*, très-particulière. Quand on présenta le sucrier au gentilhomme français, il ne put se servir de la pince à l'usage de laquelle il n'était pas habitué, il prit tout simplement deux morceaux de sucre avec ses doigts, en ayant soin de ne pas toucher aux autres morceaux. La maîtresse de la maison ne dit rien, mais elle sonna à rompre le cordon de la sonnette. Un domestique en grande livrée entra.

— John, dit-elle, ouvrez la fenêtre et jetez ce sucre.

Le domestique, docile comme un res-ort et à peu près aussi intelligent, ouvrit la fenêtre et jeta le sucre. Un regard flunboyant de la maîtresse de la maison, attaché sur l'émigré, lui apprit que c'était à lui que cette leçon de civilité puérile et honnête était destinée.

Il ne dit mot et continua à déguster flegmatiquement son thé qu'il trouvait excellent. Quand il eut fini, il se dirigea lentement vers la croisée, l'ouvrit, et, lançant gravement sa tasse et sa soucoupe dans l'espace, il revint se placer devant la cheminée.

— Eh ! monsieur, que faites-vous là ? s'écria la maîtresse de maison avec un geste de désespoir en voyant ainsi son superbe cabaret dépareillé.

— J'envoie, madame, ma soucoupe et ma tasse rejoindre le sucre. Si j'ai profané votre sucrier en y mettant les doigts, c'est bien pis pour la tasse où j'ai mis mes lèvres.

La leçon était bonne. Toute Anglaise renforcée qu'elle fût, la maîtresse de la maison l'accepta.

Permettez-moi, en finissant, d'inscrire ici quelques aphorismes que j'ai recueillis dans la conversation d'un buveur de thé émérite.

Premier aphorisme : le thé est de toutes les boissons celle qui réchauffe le mieux en hiver.

Deuxième aphorisme : le thé est de toutes les boissons celle qui rafraîchit le mieux en été.

Troisième aphorisme : le thé est excellent aux hommes de grand appétit, parce qu'il les aide à digérer la nourriture substantielle qu'ils prennent.

Quatrième aphorisme : le thé n'est pas moins bon pour les petits mangeurs, parce qu'il supplée à la nourriture qu'ils ne peuvent prendre.

Conclusion : l'prenez du thé.

Pour être vrai jusqu'au bout, je dois convenir qu'on se sert d'arguments absolument analogues pour dire en Orient : "Prenez du café," et en Espagne : "Prenez du chocolat !" Lagingeole disait : "Prenez mon ouïs !"